

Le Maire,

Informe l'Assemblée que la commune souhaitant céder l'immeuble sis au Muy cadastré Section AP n° 165 – 30 rue Grande a reçu la proposition de Monsieur et Madame BOUAKEL qui sont également copropriétaires de cet immeuble.

Compte tenu de la vétusté de celui-ci, le service FRANCE DOMAINE a donné son accord pour un prix de vente de 140 000 € (cent quarante mille euros) pour cet immeuble composé de :

- ✓ 3 logements dont 1 en location*
- ✓ 1 local au Rez de Chaussée*

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Décide de la cession de l'immeuble sis au Muy cadastré Section AP n° 165 – 30 rue Grande pour un prix de vente de 140 000 € à Monsieur et Madame BOUAKEL.